

Gaétan Saint-Pierre

2011/01/01

⌘ Étymologie

L'affaire des composés masqués

Curiosités étymologiques

Les mots composés sont des termes créés par **composition**, c'est-à-dire par l'assemblage de plusieurs mots ou éléments. Contrairement aux dérivés qui, comme *maisonnette* ou *défaire*, sont formés d'un radical (*maison*, *faire*) auquel on a ajouté un affixe (-ette, dé-) qui n'a généralement aucune autonomie, les composés sont constitués de plusieurs radicaux qui existent et fonctionnent fort bien par eux-mêmes : *bec-de-lièvre*, *pèse-bébé*, *tape-à-l'œil*. Les mots bases formant les composés sont souvent **réunis par un trait d'union** (*porte-étendard*, *pare-soleil*, *brise-fer*, *croc-en-jambe*)^[1], parfois **soudés** (*portefeuille*, *parapluie*, *marchepied*, *passport*). Il va de soi que les composés anciens obtenus par soudure ne sont souvent plus perçus comme des composés. Pensons à *gendarme*, à *pourboire* ou à *pissenlit*.

Biscuit, gendarme, verglas et autres composés masqués

À l'instar de dérivés comme *serviette* ou *enjôler*, dont le mot souche s'est considérablement obscurci[2], on trouve de nombreux composés, souvent entrés depuis longtemps dans l'usage, dont l'orthographe, la prononciation et, parfois, l'évolution de sens concourent à masquer – à rendre moins perceptible – la composition. C'est le cas de mots comme *biscuit*, *gendarme*, *peaufiner* ou *verglas*, pourtant tous composés de seulement deux petits mots soudés.

Qui, de nos jours, discerne encore dans **biscuit** (XII^e) un nom composé de l'élément *bis-* (du latin), signifiant « deux fois », et de *cuit* ? En ancien français, le mot *biscuit* a d'abord désigné un pain « cuit deux fois », puis une sorte de galette cuite deux fois qu'on apportait en réserve pour les longs voyages en mer. Ce n'est que depuis le XVII^e siècle que *biscuit* sert à nommer un petit gâteau sec – sans lien, cette fois, avec l'idée de double cuisson. De même, le nom **gendarme** (XV^e) est la contraction de *gens d'armes* (XIV^e), expression qui, employée au pluriel, avait à l'origine le sens de « soldats ».

Dans l'usage courant, *peaufiner* (un travail, un texte, un projet) signifie « parachever minutieusement, mettre au point ». Pourtant, le verbe **peaufiner** (XIX^e) est composé du nom *peau* et de l'adjectif *fin* avec suffixe verbal en *-er* et signifie proprement « rendre la peau fine ». Le verbe a d'abord été employé à la forme pronominale *se peaufiner* (milieu XIX^e) dans le sens de « faire une toilette soignée », puis, vers 1885, comme verbe transitif dans le sens de « nettoyer avec une peau de chamois ». Le lien étymologique de *peaufiner* avec *peau* s'est maintenant effacé. Ne reste que l'idée de « fin, minutieux », et le verbe est presque toujours utilisé, dans la langue familière, au sens figuré de « préparer avec soin, figoler ».

L'étymologie du nom *pourboire* – un peu comme celle de *bonhomme* – ne représente pas un grand mystère. **Pourboire** (XVII^e) résulte bien de la soudure de *pour* et de *boire* dans des expressions comme *donner pour boire* ou *avoir pour boire*. Fait amusant, le mot se traduit *gwerz-butun* (signifiant littéralement « valeur tabac ») en breton. En français, on donne *pour boire* ; en breton, *pour fumer*.

Les noms *verglas* et *vinaigre* sont deux mots dont la composition est camouflée et par la graphie et par la prononciation. **Verglas** (*verreglaz*, fin XII^e) est formé de *verre* et de *glaz* (ou *glas*), forme ancienne de *glace*. Le *verglas*, c'est proprement de la « glace

semblable à du verre ». Quant à **vinaigre** (début XIII^e), il est évidemment composé de *vin* et d'*aigre*. Mais la dénasalisation de *vin* et la manière dont on sépare les syllabes du mot (*vi-nai-gre* au lieu de *vin-ai-gre*) font que le rapport de *vinaigre* avec *vin* n'est plus immédiatement perçu.

Le *fainéant*, le *vaurien* et la *midinette*

Avec le *fainéant* et le *vaurien*, on sait à quoi s'en tenir : leurs noms disent déjà tout. Mais avec la *midinette*, c'est une autre histoire.

Commençons par ceux qui ne font rien et qui ne valent guère plus. Le mot ***fainéant*** (début XIV^e), composé de *fait* (du verbe *faire*) et de *néant* et signifiant littéralement « qui ne fait rien », serait l'altération d'un mot plus ancien, *faignant* (fin XII^e), participe présent de *feindre* « faire semblant de, se dérober », et par conséquent « rester inactif, paresser ». Alors que *fainéant* s'applique à quelqu'un qui ne veut rien faire, à une personne désœuvrée et paresseuse, le terme *feignant* (forme moderne de *faignant*) désigne familièrement un paresseux invétéré. Pour ce qui est du mot ***vaurien*** (milieu XVI^e), il résulte, bien entendu, de la soudure de *vault* (*vaut*) et *rien*. À l'origine, *vaurien* est un terme assez fort s'appliquant à une personne peu recommandable, à un « mauvais sujet ». Dans l'usage moderne, le mot sert généralement à désigner un adolescent indiscipliné et insolent ou un jeune voyou. Ajoutons que, bien que le lien étymologique de *fainéant* avec *néant* et, plus encore, celui de *vaurien* avec *rien* soient habituellement perçus, cela n'a pas empêché d'avoir, au féminin, une *fainéante* et une *vaurienne* !

La *midinette*, elle, n'a pas de masculin. ***Midinette*** (fin XIX^e) est une sorte de mot-valise composé de *midi* et de *dînette*, s'appliquant, au début du XX^e siècle, à une jeune ouvrière parisienne de la couture et de la mode qui doit se contenter d'« une *dînette* à *midi* ». Dans l'usage actuel, le nom *midinette* a pris, par extension, le sens de « jeune fille un peu frivole, à la sentimentalité naïve » : *un chanteur populaire accueilli par des midinettes en émoi*.

Cet homme *débonnaire* a pris de l'*embonpoint*

L'adjectif *débonnaire* et le nom *embonpoint* sont deux mots issus de très anciennes expressions (fin XI^e – milieu XII^e), deux mots qui, en outre, ont connu d'importants et d'étonnants changements de sens.

Débonnaire n'est pas seulement un vieux mot, c'est aussi un mot qui a assez mal vieilli, un mot démodé, désuet. On qualifie de *débonnaire* une personne ou une attitude « bonne », « bienveillante », avec très souvent, depuis le XV^e siècle, la connotation péjorative de « faible », de « mou ». Est *débonnaire* une personne qui est bonne ou accommodante à l'extrême, sens proche de *bonasse*. Appliqué à un mari ou à une épouse, le mot a même déjà eu, à une autre époque, le sens (lui aussi vieilli) de « qui tolère l'infidélité de l'autre » (ou, dit plus crûment, celui de « cocu complaisant »). On est bien loin, dans tous ces emplois, du sens originel de *débonnaire*. Le terme ***débonnaire*** (XII^e, *debonaire*) vient de la soudure de l'expression *de bonne aire* (XI^e), dans laquelle *aire* a le sens de « race, origine ». Au Moyen-Âge, *débonnaire* sert à qualifier celui qui est « de bonne souche, de bonne race », c'est-à-dire « d'origine noble », sens disparu depuis longtemps. Le glissement de sens de « de bonne souche » à « bienveillant » pourrait s'expliquer par la confusion d'*aire* avec son homonyme *air*, « apparence du visage ».

À l'instar de *débonnaire*, le mot *embonpoint* a pris dans l'usage un sens fort différent de son sens d'origine. ***Embonpoint*** (début XVI^e) est issu de l'expression (*être*) *en bon point* (XII^e), dans laquelle *point* a le sens de « condition, état, situation ». *Être en bon point* signifie, en ancien français, « être en bonne condition, en bonne situation » et aussi « en bonne santé ». Le mot *embonpoint* (soudure de *en bon point*) conserve ce sens au XVI^e siècle et désigne d'abord l'état ou l'aspect d'une personne en bonne santé. Mais, parallèlement, le terme s'applique à l'état d'une personne un peu grasse, bien en chair, sens devenu courant.

Voilà pourquoi l'homme *débonnaire* qui a de l'*embonpoint*, jadis homme noble et en santé, est devenu aujourd'hui un être « bonasse » (bon jusqu'à la mollesse) et « grassouillet » par surcroît. *Mince* alors !

Bois *vermoulu* et *pissenlits* par la racine

Vermoulu et *pissenlit* sont des mots qui, sans trop en avoir l'air, ne nous cachent rien de leur composition.

L'adjectif *vermoulu* s'applique, à l'origine, à du bois, à un meuble ou à tout autre objet de bois « rongé », « mangé par les vers ». **Vermoulu** (fin XIII^e) est composé de *ver* et de *moulu*, participe passé de *moudre*. Le mot conserve ce sens propre de « rongé par les vers » quand il s'agit de bois : *une poutre vermoulue*. Mais *vermoulu* sert aussi, par métaphore, à qualifier une personne, une œuvre, une institution ou même un habit, avec, cette fois, le sens de « vieux, usé, dégradé, proche de la ruine » : *un régime aux institutions vermoulues*. *Vermoulu* n'est pas sans rappeler l'adjectif *véreux*, son cousin. **Véreux** (XIV^e), dérivé de *ver*, signifie proprement « gâté par les vers », mais le mot est plus souvent utilisé (depuis le XVI^e) au sens figuré de « foncièrement malhonnête, corrompu » : *un avocat véreux, une affaire véreuse*.

Le *pissenlit* est une plante herbacée à fleurs jaunes appréciée par les uns, qui la mangent en salade ou en font une boisson appelée « vin de pissenlit », et maudite par les autres, qui la considèrent comme une mauvaise herbe. Or le pissenlit doit son nom à ses vertus diurétiques. **Pissenlit** (XVI^e) est, en effet, un terme expressif composé de l'élément *pisse* (du verbe *pisser*, du latin populaire *pissiare*), de *en* et de *lit* : la plante fait « pisser en lit ». Mais alors que *pisser* est considéré, en français moderne, comme un mot cru, sinon « vulgaire », le terme *pissenlit* n'est pas marqué socialement, sans doute parce que le lien étymologique avec *pisser* s'est en grande partie obscurci. Ajoutons que *pissenlit* entre, depuis le XIX^e siècle, dans la locution figurée et familière *manger les pissenlits par la racine*, qui signifie « être mort et enterré (et bientôt vermoulu !) ». 

PRINCIPALES SOURCES

Dictionnaire étymologique et historique du français, Paris, éditions Larousse, 2006.

Dictionnaire historique de la langue française, éditions Le Robert, Paris, 1994.

- 1 La tendance actuelle est de remplacer le trait d'union par la soudure (exemple : *portemonnaie*). [\[Retour\]](#)
- 2 Voir la chronique « *Mots dérivés : quand le mot souche s'obscurcit* », *Correspondance*, vol. 16, n^o 2. [\[Retour\]](#)



Gaétan Saint-Pierre

Professeur retraité du Collège Ahuntsic